

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 Education artistique et psychomotricité 1.1			
Code	PEIM1B13PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Campus Mons Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) HELHa Gosselies David PRINCE (david.prince@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B13PPA	Education corporelle et psychomotricité 1	15 h / 1 C
PEIM1B13PPB	Education musicale 1	15 h / 1 C
PEIM1B13PPC	Education plastique 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B13PPA	Education corporelle et psychomotricité 1	10
PEIM1B13PPB	Education musicale 1	10
PEIM1B13PPC	Education plastique 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées au domaine de l'expression artistique, qu'elle soit corporelle, musicale ou plastique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 1			
Code	12_PEIM1B13PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours parcourt des points théoriques autour du développement physique et mental de l'enfant, particulièrement en âge scolaire.

Ces thèmes sont notamment vus :

- *Capacités, croissance et vieillissement
- * Enfants et médias
- * Activité physique et santé
- * La spécialisation sportive précoce

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts liés au fonctionnement corporel et au développement intellectuel d'un enfant. Il devra être capable de se référer à ces différents concepts lors de l'élaboration d'activités d'enseignement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Théorie de la psychomotricité centrée essentiellement sur les acquisitions au niveau scolaire de l'enfant.

Démarches d'apprentissage

Apprentissage de la théorie en classe pour afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant reste disponible par email pour répondre aux éventuelles questions. Il fournit également ses présentations aux étudiants.

Sources et références

Education et motricité, René Paoletti. De Boeck Université
Mon enfant et la télévision, J. B. Berros. de Boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours
Présentations
Recherches personnelles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative en fin de Q1 basées sur les bases théoriques vues en cours.

De plus, des situations problèmes seront posées à l'examen afin de voir la compréhension des thèmes.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activité.s d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale 1			
Code	12_PEIM1B13PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRINCE (david.prince@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif du cours d'éducation musicale est de faire prendre conscience à l'étudiant de l'importance de la musique dans le développement de l'enfant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Répertoire de chants variés et adaptés aux enfants.
- Notions théoriques élémentaires nécessaires à la compréhension du langage musical.
- Développement de l'expression vocale et rythmique (pulsations, temps forts, rythme, jeux musicaux).
- Pédagogie liée à l'apprentissage de la musique et de ses apports.
- Lutherie sauvage.
- Découverte des différentes familles d'instruments.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et d'exercices pratiques (découverte et maîtrise progressive de la voix, du rythme et du corps).

Approche méthodologique de la pratique musicale en classe.

Fabrication d'instruments.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une dynamique de progression est établie afin de faire prendre conscience aux étudiants des liens entre les savoirs et la pratique professionnelle. Des conseils sont donnés, des discussions sont établies pour faire progresser l'étudiant dans sa pratique.

Sources et références

Syllabus de chansons, CDs, A pleine voix (B. Parmentier), Formation vocale du chœur (Sabine Horstmann), Le grand livre de la technique vocale (H.Pata), L'éducation musicale à l'école élémentaire (A. Matthys), La musique à la portée de tous (Recueil d'activités d'éducation musicale dans l'enseignement fondamental), Osez la musique (E. Martens et V. Van Sull)...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Mise en ligne via la plateforme : syllabus de chansons, supports écrits pour les notions théoriques...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation par le biais de travaux (cf. consignes)

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activité.s d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Prj + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les étudiants auront plusieurs dépôts de travaux musicaux à déposer sur la plateforme.

D'autres travaux seront à rendre en mains propres au professeur durant le quadrimestre (matériel, canevas, etc).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique 1			
Code	12_PEIM1B13PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but, par l'approche de techniques artistiques de base, de développer l'imaginaire, le sens esthétique et la créativité du futur enseignant.

Il a également pour but de favoriser des échanges d'idées, de savoirs et de savoir-faire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 7: Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

COULEUR : Connaissance pratique et théorique sur la couleur.

CALLIGRAPHIE : La lettre cursive au cahier d'écriture.

CREATION DE DECORS: Réalisation de fresques pour la semaine jeux.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours pratiques et théoriques.

Approche méthodologique de la pratique de la couleur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative sous forme d'entretiens.

Grilles de corrections commentées.

Sources et références

Ouvrages à consulter en B.V.C.

Johannes Itten, Art de la couleur, dessin et tolra, Paris 2003.

Nombreux albums jeunesse et ouvrages documentaires.

Valise pédagogique et didactique sur la couleur, couleurs, albums et cie, édition SED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

SYLLABUS sur la couleur et la calligraphie

MATERIEL DIDACTIQUE : Cercle chromatique grand format, palette des mélanges, nombreux référentiels,

Matériel permettant d'enseigner la couleur, pistes de travail en interdisciplinarité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation du cahier de calligraphie tout au long du quadrimestre (certificatif).

Préparation d'une fresque, d'une en-tête de porte et d'un mobile dans le cadre de la 'semaine-jeux' (formatif).

Dossier couleur (certificatif).

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Au Q3, l'étudiant représentera uniquement les parties en échec.

L'étudiant recevra les consignes précises lors de la consultation des copies.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).